

VOTRE ESPACE : MÉDICAL

Sérénité pour vous, plus de confort pour vos patients...

Transformer, aménager, ou mettre aux normes vos locaux en répondant à vos besoins et à ceux de vos patients dans le respect des nombreuses réglementations. Afin d'assurer la prise en compte des exigences réglementaires et de leurs interactions, optez pour une équipe d'experts qui vous accompagnera dans vos démarches et vos projets tout en vous offrant l'avantage d'un interlocuteur unique.

Sécurité incendie

- Le classement correspond-il à votre activité ? (type U / type J)
- Le personnel est-il régulièrement formé aux moyens de secours ?
- Les zones protégées sont-elles adaptées ?
- Les circulations sont-elles correctement désenfumées ?
- Le système d'alarme est-il conforme ?



Accessibilité handicapés

- Vos locaux sont-ils accessibles aux visiteurs en situation de handicap ?
- La signalétique est-elle adaptée ?



le + environnement



Favoriser les économies d'énergie.
Amélioration de l'accueil et des conditions de travail.
Prise en compte de la réglementation ICPE

le + aménagements



Un architecte et un architecte d'intérieur pour répondre à vos besoins en prenant en compte les spécificités du public accueilli.
Amélioration du service, de la fonctionnalité des lieux, de l'éclairage, des performances acoustiques...
Mise en place d'une signalétique facilitant la lecture du site et affirmant son identité

Plus-value
CAP-ERP

- Prise en compte globale des réglementations applicables ;
- Conseils et études de faisabilité ;
- Expertises techniques et suivi des travaux.
- Coordination de toute intervention sur le système de sécurité incendie et études de désenfumage.

Sûreté

- La gestion de vos accès est-elle adaptée à vos problématiques ?
- Vos stocks et équipements (gaz médicaux, pharmacie, laboratoires) sont-ils protégés ?

